

Lepuix

Pas de hausses des taxes communales

Les comptes de 2023 présentent un excédent budgétaire de près de 490 000 euros. Le conseil a donc décidé de maintenir les taux des taxes locales sans les augmenter.

Les résultats 2023 sont bons, les taux d'impositions resteront inchangés, la commune de Lepuix a le niveau d'imposition le plus faible de la communauté de communes des Vosges du Sud (CCVS).

● Compte administratif 2023

Au budget général, l'excédent budgétaire en fonctionnement est de 687 929 €. Le maire, Daniel Roth, précise que cela représente 1.8 ans de dépenses, de quoi voir l'avenir sereinement. Les dépenses réelles 2023 sont de 373 958 €. Les charges de personnel sont de 151 677 €, la commune emploie trois agents à plein-temps et un agent à 13 heures hebdomadaires, ce qui représente une charge d'environ 132 € par habitant. La population est passée au 1^{er} janvier 2024 à 1 146 âmes.

En recettes, les impôts et taxes contribuent au budget à hauteur de 290 130 €. La section investissement est déficitaire de 197 060 €. En cumul

374

En milliers d'euros, c'est le montant des dépenses réelles de la commune en 2023.



La commune a un des taux d'imposition les plus faibles du département.

(fonctionnement et investissement) l'excédent budgétaire 2023 avec les restes à réaliser s'établit à 490 769 €.

Les excédents des différents budgets: eau, 13 090 €; forêt, 11 696 €; panneaux photovoltaïques, avec les restes à réaliser, 49 811 €.

Les élus approuvent sans réserves la bonne gestion du maire et votent à l'unanimité les comptes 2023.

● Budget primitif 2 024

Les dépenses de fonctionnement, estimées à 481 794 € sont en hausse de 38 693 € par rapport à 2023. Les recettes sont identiques à l'an passé avec un montant de 445 559 €.

Au vu des résultats précédents et des besoins à venir, le maire propose de ne pas augmenter les trois taxes: foncier bâti 24,73 %, foncier non bâti 57,88 % et taxe d'habitation des résidences secondaires

4,55 %.

Il obtient un accord unanime des élus sur ce point.

En investissement, le budget primitif est de 1, 398 M€. (451 694 € proviennent de la section fonctionnement).

● La gestion de l'eau

Dans les différents budgets, eau, forêt, photovoltaïque, l'eau, dont la compétence sera transférée dans environ deux ans à la CCVS, représente en exploitation 63 142 € et en investissement 303 394 €.

Les habitants du village reçoivent une eau de qualité et bon marché, environ 1 € le m³, et l'entretien est en grande partie assuré par les élus et principalement le premier adjoint Gérard Travers.

Des changements de conduites d'eau rue de Belfort nécessitent un emprunt de 200 000 euros auprès de la Banque des Territoires.